

France-Crolles: Services de compostage

OJ S 5/2023 06/01/2023

Avis de marché

Services

Base juridique:

Directive 2014/24/UE

Section I: Pouvoir adjudicateur

I.1. Nom et adresses

Nom officiel: le Grésivaudan

Numéro national d'identification: 20001816600245

Adresse postale: 390 rue Henri Fabre

Ville: Crolles

Code NUTS: FRK24 Isère

Code postal: 38926

Pays: France

Courriel: zamira@le-gresivaudan.fr

Téléphone: +33 476080457

Fax: +33 476088561

Adresse(s) internet:

Adresse principale: <http://www.le-gresivaudan.fr>

Adresse du profil d'acheteur: <http://www.le-gresivaudan.fr>

I.3. Communication

Les documents du marché sont disponibles gratuitement en accès direct non restreint et complet, à l'adresse: <http://www.le-gresivaudan.fr>

Adresse à laquelle des informations complémentaires peuvent être obtenues: le ou les point(s) de contact susmentionné(s)

Les offres ou les demandes de participation doivent être envoyées par voie électronique via: <http://www.le-gresivaudan.fr>

I.4. Type de pouvoir adjudicateur

Autorité régionale ou locale

I.5. Activité principale

Services généraux des administrations publiques

Section II: Objet

II.1. Étendue du marché

II.1.1. Intitulé

compostage des végétaux issus des déchetteries intercommunales

Numéro de référence: 23004veg00

II.1.2. Code CPV principal

77120000 Services de compostage

II.1.3.

Type de marché

Services

II.1.4. Description succincte

les végétaux à prendre en charge et valoriser dans le cadre du présent marché sont constitués par les apports en déchetteries

II.1.5. Valeur totale estimée

II.1.6. Information sur les lots

Ce marché est divisé en lots: non

II.2. Description

II.2.2. Code(s) CPV additionnel(s)

77120000 Services de compostage

II.2.3. Lieu d'exécution

Code NUTS: FRK24 Isère

II.2.4. Description des prestations

les végétaux à prendre en charge et valoriser dans le cadre du présent marché sont constitués par les apports en déchetteries

II.2.5. Critères d'attribution

Critères énoncés ci-dessous

Critère de qualité - Nom: Valeur technique de l'offre appréciée à l'aide du mémoire technique /

Pondération: 60

Prix - Pondération: 40

II.2.6. Valeur estimée

II.2.7. Durée du marché, de l'accord-cadre ou du système d'acquisition dynamique

Durée en mois: 12

Ce marché peut faire l'objet d'une reconduction: oui

Description des modalités ou du calendrier des reconductions:

le nombre de périodes de reconduction est fixé à 3. La durée de chaque période de reconduction est de 1 an

II.2.10. Variantes

Des variantes seront prises en considération: non

II.2.11. Information sur les options

Options: non

II.2.13. Information sur les fonds de l'Union européenne

Le contrat s'inscrit dans un projet/programme financé par des fonds de l'Union européenne:
non

II.2.14. Informations complémentaires

Section III: Renseignements d'ordre juridique, économique, financier et technique

III.1. Conditions de participation

III.1.1. Habilitation à exercer l'activité professionnelle, y compris exigences relatives à l'inscription au registre du commerce ou de la profession

Liste et description succincte des conditions:

- Les conditions de participations sont fixées au règlement de consultation

III.1.2. Capacité économique et financière

Liste et description succincte des critères de sélection:

- Déclaration appropriée de banques ou preuve d'une assurance pour les risques professionnels.- Déclaration concernant le chiffre d'affaires global et le chiffre d'affaires concernant les fournitures, services ou travaux objet du marché, réalisés au cours des trois derniers exercices disponibles

III.1.3. Capacité technique et professionnelle

Liste et description succincte des critères de sélection:

- Déclaration indiquant l'outillage, le matériel et l'équipement technique dont le candidat dispose pour la réalisation de marchés de même nature.- Déclaration indiquant les effectifs moyens annuels du candidat et l'importance du personnel d'encadrement pour chacune des trois dernières années.- Présentation d'une liste des principales fournitures ou des principaux services effectués au cours des trois dernières années, indiquant le montant, la date et le destinataire public ou privé

Section IV: Procédure

IV.1. Description

IV.1.1. Type de procédure

Procédure ouverte

IV.1.3. Information sur l'accord-cadre ou le système d'acquisition dynamique

IV.1.8. Information concernant l'accord sur les marchés publics (AMP)

Le marché est couvert par l'accord sur les marchés publics: oui

IV.2. Renseignements d'ordre administratif

IV.2.2. Date limite de réception des offres ou des demandes de participation

Date: 02/02/2023 Heure locale: 12:00

IV.2.3. Date d'envoi estimée des invitations à soumissionner ou à participer aux candidats sélectionnés

IV.2.4. Langue(s) pouvant être utilisée(s) dans l'offre ou la demande de participation

français

IV.2.6. Délai minimal pendant lequel le soumissionnaire est tenu de maintenir son offre

Durée en mois: 4 (à compter de la date limite de réception des offres)

IV.2.7. Modalités d'ouverture des offres

Date: 02/02/2023 Heure locale: 13:00

Section VI: Renseignements complémentaires

VI.1. Renouvellement

Il s'agit d'un marché renouvelable: non

VI.3. Informations complémentaires

les dépôts de plis doivent être impérativement remis par voie dématérialisée. Pour retrouver cet avis intégral, accéder au DCE, poser des questions à l'acheteur, déposer un pli, allez sur <http://www.le-gresivaudan.fr> -

VI.4. Procédures de recours

VI.4.1. Instance chargée des procédures de recours

Nom officiel: tribunal administratif de Grenoble

Adresse postale: 2 Place de Verdun

Ville: Grenoble

Code postal: 38022

Pays: France

Courriel: greffe.ta-grenoble@juradm.fr

Téléphone: +33 476429000

Fax: +33 476422269

VI.4.2. Organe chargé des procédures de médiation

Nom officiel: tribunal administratif de Grenoble

Adresse postale: 2 Place de Verdun

Ville: Grenoble

Code postal: 38022

Pays: France

Courriel: greffe.ta-grenoble@juradm.fr

Téléphone: +33 476429000

Fax: +33 476422269

VI.4.3. Introduction de recours

Précisions concernant les délais d'introduction de recours:

-Référé précontractuel prévu aux articles L.551-1 à L.551-12 du Code de justice administrative (Cja), et pouvant être exercé avant la signature du contrat.- référé contractuel prévu aux articles L.551-13 à L.551-23 du Cja, et pouvant être exercé dans les délais prévus à l'article R. 551-7 du Cja ;-Recours de pleine juridiction ouvert aux concurrents évincés, et pouvant être exercé dans les deux mois suivant la date à laquelle la conclusion du contrat est rendue publique : Recours en contestation de la validité du contrat dans un délai de deux mois à compter de l'accomplissement des mesures de publicité appropriées, dans les conditions prévues par l'arrêt du Conseil d'Etat du 4 avril 2014, Département du Tarn et Garonne

VI.5. Date d'envoi du présent avis

02/01/2023